



Département de l'Essonne

Arrondissement d'Evry

Canton de Draveil

Commune d'Étioilles

Conseil Municipal du 2 avril 2026

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation
27 mars 2026
Date d'affichage
27 mars 2026
Nombre de conseillers
En exercice : 23

N° 2026/2/11

L'an deux mil vingt-six, le 2 avril à 19 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Stéphane PELLET, Maire.

Présents : Madame Isabelle DURY, Monsieur Michel SEIGNEUR, Madame Véronique VAYRAC, Monsieur Serge BONNET, Madame Catherine PROTIN, Monsieur Didier REVENAULT, Monsieur Thierry MAINE, Madame Cybille MONTAUDON, Monsieur Luc DIERRE, Madame Sonia AKLOUCHE, Monsieur Guillaume BASTIDE, Madame Florence HEINTZ-SCHAAL, Madame Élodie GROSSOT, Monsieur Victor RIVA, Madame Lucie MAINE, Monsieur Justin DE BAILLIENCOURT, Madame Solenn ARBIA, Monsieur Olivier CAILLAU, Monsieur Xavier DEHOVE et Monsieur Jean-François GOMEZ, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Madame Virginie ROY représentée par Madame Élodie GROSSOT, Monsieur Alain GOUDET représenté par Monsieur Stéphane PELLET.

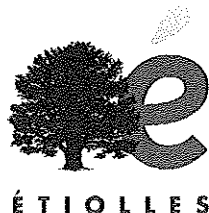
Objet : Élection des membres du Syndicat Intercommunal pour l'Enfance et la Jeunesse (SIPEJ)

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil Municipal, Madame Florence HEINTZ-SCHAAL a été désignée pour remplir les fonctions qu'elle a acceptées.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n°2019--PREF-DRCL-265 en date du 1^{er} août 2019 relatif au Syndicat Intercommunal pour l'Enfance et la Jeunesse,

Vu les statuts indiquant le nombre de délégués,



Considérant qu'il convient d'élire trois délégués titulaires et un suppléant de la Commune auprès du SIPEJ,

Le Conseil Municipal :

Procède à l'élection des membres du SIPEJ ;

La liste suivante est proposée : Madame Véronique VAYRAC, Madame Cybille MONTAUDON, Monsieur Luc DIERRE en délégués titulaires et Madame Élodie GROSSOT en déléguée suppléante,

Procède au vote à main levée ;

Les résultats sont les suivants : 18 Pour et 5 abstentions

Déclare élus :

Délégués titulaires : Madame Véronique VAYRAC, Madame Cybille MONTAUDON et Monsieur Luc DIERRE,

Déléguée suppléante : Madame Élodie GROSSOT,

Dit que la présente délibération sera transmise à Madame la Préfète de l'Essonne.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, et ont signé, la liste d'émargements, les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Stéphane PELLET
Maire d'Étioilles

